



OBJETS TROUVÉS

AU PROFIT des Petits Riens

Chaque année, quelque
40.000 objets sont oubliés dans
les trains. Ceux qui ne sont pas
récupérés sont désormais confiés
par la SNCB aux Petits Riens.

Les dizaines de milliers d'objets trouvés chaque année dans les trains de la SNCB ne sont pas perdus pour tout le monde. Désormais, les objets non réclamés après 50 jours sont remis à l'entreprise d'économie sociale Les Petits Riens. La première collecte s'est déroulée le 5 mai dans les 24 gares-dépôts.

De l'ancienne procédure...

Qu'est-ce qui change dans la procédure ? Avant, ces objets étaient conservés durant 6 mois au sein de la SNCB, puis remis au SPF Finances – Service des Domaines qui les vendait aux enchères.

Si des données personnelles figurent sur l'objet, la SNCB tente toujours d'identifier et d'informer les propriétaires. Et les personnes qui ont oublié un objet dans un train ou une gare peuvent signaler sa perte en complétant un formulaire sur www.sncb.be ou dans un guichet de gare.

En 2010, 39.385 objets ont été trouvés à la SNCB. Seuls 14.505 objets ont été récupérés par leur propriétaire, soit un taux de restitution de 37 % seulement.

... à la nouvelle législation

Conformément à la loi du 6 avril 2010, la SNCB applique une nouvelle procédure en matière de gestion des objets trouvés. L'obligation principale consiste à transférer désormais les objets non réclamés après 50 jours à une entreprise d'économie sociale.

Après publication d'un cahier des charges et remise d'offre par différentes sociétés, le

marché a été attribué à l'asbl Les Petits Riens.

Les Petits Riens

C'est notamment leur présence au niveau national et leur organisation déjà bien rodée de récolte de vêtements qui a séduit la SNCB. Ils répondaient également à l'exigence du cahier des charges de retirer les objets gratuitement.

De manière régulière ou sur appel, l'association s'est engagée à répondre aux demandes de la SNCB. Les Petits Riens sont déjà présents avec leurs containers dans la majorité des gares belges. La collecte des objets trouvés ne nécessitera donc pas de déplacements supplémentaires.

Au profit d'actions sociales

Avec une flotte de plus de 20 camions et camionnettes, un réseau de près de 1.000 containers textile sur la Belgique, les Petits Riens collectent, trient et revendent plus de 20 tonnes d'objets, meubles et vêtements chaque jour.

Ils sont ainsi en mesure d'offrir une réponse globale et professionnelle aux demandes provenant de particuliers mais également de communes ou d'entreprises, comme c'est le cas avec la SNCB.

Une fois collectés, les objets trouvés à la SNCB et non restitués seront triés. Ceux dont la qualité le permet seront soit redistribués, soit revendus. Pour les objets non réutilisables en l'état, priorité sera donnée au recyclage.

Les bénéfices réalisés grâce à cette activité seront réinvestis au profit des actions sociales de l'association.

